

Vigilance et Jérôme sur la lecture d'Origène dans un florilège du XI^e siècle

La première activité littéraire connue de l'Aquitain Vigilance, signalée par Jérôme dans sa lettre 61, 4, 1¹, n'est pas l'objet d'une description précise : ce sont les écrits où – à ce qu'il semble du moins d'après le contexte de la lettre – il accuse Jérôme de lire Origène. Jérôme qualifie ces écrits de *uolumina*, ce qui ne dit rien sur leur nature exacte.

Dans le cadre de notre enquête sur la tradition manuscrite du *Contre Vigilance* de Jérôme (BHM 253)², nous avons été amené à nous intéresser à de très nombreux manuscrits. L'un d'entre eux, transmettant un grand florilège recopié dans deux autres témoins, présente un intérêt particulier. Il s'agit du recueil conservé à l'intérieur du manuscrit 3 de l'Abbaye de Cava (XI^e s.)³, ainsi que par le manuscrit 19 de la Bibliothèque nationale de Madrid (XII^e s.) et le manuscrit latin 7418 de la Bibliothèque nationale de France (XIV^e s.)⁴. Cet ensemble d'*excerpta* nous livre certaines indications au sujet des ouvrages de Vigilance.

On trouve en effet au feuillet 259-259v⁵ du manuscrit de Cava, au feuillet 134 du manuscrit de Madrid et au feuillet 170⁶ de celui de Paris des extraits des

1. *Quam ob rem desine me lacessere et uoluminibus tuis obruere* (CSEL 54, p. 580, 16-17).

2. Dont l'édition critique doit paraître sous peu dans le *Corpus Christianorum*.

3. Selon M. ROTILI, *La miniatura nella Badia di Cava*, Cava dei Tirreni 1978, p. 21-26, le ms. comporte des écritures d'époques différentes (XI^e-XII^e s.), attestant le passage d'une bénéventine du XI^e s. à une gothique du XII^e s.

4. Comme on le sait depuis les travaux de P. MEYVAERT, « A Metrical Calendar by Eugenius Vulgarius », *Analecta Bollandiana*, 84, 1966, p. 353-356, ainsi que la thèse de E. S. LOTT, *The Florilegium of Cava 3, Madrid 19, and Paris 7418*, Harvard University 1980. Il ressort de ces analyses que la thèse d'une copie directe du ms. de Madrid sur celui de Cava n'est pas facile à démontrer.

5. Selon la foliotation la plus récente. Elle correspond aux ff. 263-263v d'une autre foliotation, plus ancienne, encore en usage dans le catalogue des ms. de Cava par L. MATTEI-CERASOLI, *Codices Cavenses*, t. 1, Cava 1935, p. 19.

6. Ou 174 selon une autre foliotation.

lettres 43, 61, 62 et du *Contre Vigilance* de Jérôme précédés d'une courte, mais fort curieuse introduction. Le tout constitue un petit dossier relatif à la manière dont il faut lire Origène et non pas une simple copie de textes hiéronymiens. Le plus ancien de ces trois manuscrits, celui de Cava, a été l'objet d'un vif intérêt⁷. Pourtant, même à l'heure actuelle, aucune étude ne donne une description vraiment complète de tous les extraits qu'il comporte. Dans leur travail encore récent, G. Motta et G. Picasso⁸ ont choisi de fournir une vue d'ensemble du contenu des feuillets 259v jusqu'à 316, pour lesquels le catalogue de L. Mattei-Cerasoli⁹ ne laissait que de vagues indications. Or il se trouve que le premier texte¹⁰ figurant dans leur catalogue de 369 extraits est celui qui suit immédiatement le passage qui va nous intéresser. Mais sur ce dernier, qui était spécialement mentionné par Mattei-Cerasoli¹¹, ils ne disent rien. G. Motta et G. Picasso ont choisi de décrire une section du florilège nettement plus riche en patristique que la première partie, qui occupe les ff. 128v-259 et est surtout consacrée à des textes relatifs à la géographie, la cosmographie ou la chronologie. Cette section leur semble témoigner d'une époque où les mêmes autorités patristiques sont utilisées en théologie et en droit canon et qui a vu apparaître de nombreux florilèges de canonistes, depuis Burchard de Worms jusqu'à Gratien¹². Bien qu'ils ne le disent pas explicitement, ils semblent placer au XI^e s. la constitution finale de la partie du florilège concernée par leur étude, puisque la copie du manuscrit a été elle-même réalisée en ce siècle-là. Pourtant, il n'est pas évident que la portion qu'ils ont voulu décrire constitue un morceau distinct du reste du florilège, qui aurait été constitué séparément ou à un autre moment que

7. Il comporte en effet certains textes relativement rares : la *Descriptio totius mundi* éditée par J. ROUGÉ dans *Sources Chrétiennes* 124, une liste latine des 70 disciples du Christ, relevant de la littérature apocryphe et éditée par F. DOLBEAU, « Listes latines d'Apôtres et de disciples, traduites du grec », *Apocrypha*, 3, 1992, p. 274-278, ainsi que les *Annales* du Monastère de Cava, éd. B. GAETANI-D'ARAGONA, dans *Codex Diplomaticus Cavensis*, par M. MORCALDI, M. SCHIANI, S. DE STEFANO, t. 5, Milan-Naples 1878, Appendix, p. 23-72.

8. « Un florilegio patristico tra Teologia e Canonistica. Cava dei Tirreni, Bibl. della Badia, ms. 3 », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Kanonistische Abteilung*, 83, 1997, p. 113-145.

9. Cité note 5 ci-dessus.

10. Ps. Telesphorus, *Epist.* 1, 1, au f. 259v du ms. et cité à la p. 120 de l'étude de MOTTA et PICASSO.

11. Dans les termes suivants, à la p. 19 de son catalogue cité note 5 : *Narratio de quadam epist. S. Hieronymi ad Vigilantium ep. Lugdun : Relegebat beatus Hieronimus in libris Origenis et emendabat...des. uidentur maledicto prophetico subiacere : Ve his, qui dicunt bonum malum et malum bonum.*

12. P. 114 : La section choisie est « un consistente gruppo di brani patristici che vogliamo qui descrivere perchè ci sembra colgano puntualmente quel momento, già ben individuato dal de Ghellinck, quando teologia e diritto canonico si ritrovavano in certo modo uniti nella recezione dei medesimi testi patristici, ossia delle medesime *auctoritates* ». L'œuvre citée ici est J. DE GHELLINCK, *Le mouvement théologique du XI^e s.*, Bruxelles-Paris ²1948, p. 419-472 (*Museum Lessianum – Sect. historique* 10).

la première partie. Une étude détaillée portant sur l'ensemble du recueil (depuis le f. 128v jusqu'à la fin du manuscrit) serait encore souhaitable, si on voulait le démontrer. Comme ils le relèvent d'ailleurs eux-mêmes¹³, la préoccupation de l'eschatologie est importante à travers les extraits dont ils donnent le détail, et cela montre bien que le passage sur l'origénisme, dont la thématique est semblable et qui précède immédiatement le premier texte qu'ils ont retenu, n'est pas facilement séparable de la section qu'ils décrivent.

Notre extrait des ff. 259-259v du manuscrit de Cava se présente comme une compilation où les apports de l'excerpteur sont considérables : il met dans la bouche de Jérôme parlant à la première personne un résumé explicatif de ses lettres où les commentaires se substituent parfois au texte original, alors que certains éléments sont ajoutés et d'autres omis. Cela équivaut à une forme de réécriture du premier chapitre du *Contre Vigilance* ainsi que des extraits des lettres 61 et 43, auxquels on a joint une véritable citation de la lettre 62. Les commentaires pouvaient se trouver d'abord en marge des écrits concernés et avoir été ensuite recopiés en pleine page, associés et parfois substitués au texte. Mais la composition du texte – où seuls Vigilance et Jérôme sont cités explicitement – et des commentaires pourrait aussi avoir été faite directement¹⁴. Les procédés utilisés dans ce commentaire seront examinés un peu plus bas, après la présentation du texte.

Les *excerpta* de la correspondance de Jérôme forment sans doute une unité dans le manuscrit, mais celle-ci n'a aucun titre, et commence directement après un saut de ligne. Elle consiste en six petites parties :

1. Une brève introduction expliquant que Jérôme était accusé par un *Vigilantius, episcopus lugdunensis*, de relire Origène.

2. Une citation présentée comme étant celle d'une lettre que ce Vigilance écrivit à Jérôme pour lui reprocher son origénisme.

On trouve ensuite la réponse de Jérôme à Vigilance. Pour constituer cette réponse, l'auteur de l'écrit relatif à Origène s'est servi de plusieurs extraits d'œuvres commentés et mis bout à bout :

3. *L'Aduersus Vigilantium* (chap. 1, 1-11)¹⁵.

13. P. 117.

14. Cette technique antique de compilation est bien connue : il s'agit de combiner des sources écrites et/ou citées de mémoire pour produire un écrit plus ou moins original. Isidore de Séville en est un exemple célèbre parmi de nombreux autres. La méthode qu'il utilise dans ses œuvres encyclopédiques est bien exposée par J. FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris 1983, p. 766-784. Notre excerpteur réalise un travail semblable.

15. Dès le IX^e s., on trouve des ms. qui transmettent le *Contre Vigilance* sous le titre : *Epistula aduersus Vigilantium*. C'est le cas du ms. 60 de la Dombibliothek de Cologne (f. 136) et du ms. Lat. 11631 de la Bibliothèque nationale de Paris (f. 23), tous deux du IX^e s. À partir d'un tel titre, on pouvait le considérer comme adressé à Vigilance.

4. Divers extraits de la lettre 61.
5. Le début de la lettre 43.
6. Un extrait de la lettre 62.

À notre connaissance, ce dossier d'*excerpta* n'est pas imprimé dans son intégralité ni même en partie. Mais il faut avouer qu'il serait pratiquement impossible de mener une enquête sur l'ensemble de la littérature imprimée en vue de retrouver un petit texte d'à peine un feuillet. Même s'il est impensable qu'il ait été imprimé seul, en raison de sa petite taille, il serait concevable qu'il ait été incorporé à des traités théologiques imprimés, où l'on l'identifiera peut-être un jour. On pourrait faire la même remarque à propos de la littérature manuscrite non imprimée, notamment celle des florilèges du XIII^e au XV^e s., bien que, dans ce domaine-là, nous ayons eu l'occasion d'examiner un grand nombre de recueils d'extraits consacrés à Jérôme. Dans tous les cas, une telle découverte ne devrait pas remettre en question les résultats de la présente analyse. Nous pensons qu'il serait par contre nettement plus difficile d'en trouver d'autres exemplaires antérieurs au XI^e s. Si toutefois les *excerpta* de la correspondance avaient eux-mêmes été extraits d'une œuvre antérieure au manuscrit de Cava, par exemple relative à l'origénisme, et qui serait encore conservée intégralement dans un manuscrit postérieur à ce dernier, nos réflexions sur le genre littéraire et l'origine de l'écrit pourraient être remises en question en cas de découverte de ce document. Il est pourtant bien peu probable qu'une telle trouvaille permette de régler la question concernant l'authenticité du fragment attribué à Vigilance.

Voici, mis en parallèle avec les textes originaux de Jérôme¹⁶, l'extrait du manuscrit de Cava, simplement transcrit avec toutes ses fautes, mais confronté, par le biais des notes, aux variantes des manuscrits de Madrid 19 (= *M*) et Paris 7418 (= *P*). Entre parenthèses rondes figure écrit *in extenso* ce qui correspond aux abréviations, et nous écrivons entre parenthèses carrées les lectures conjecturales. Les lettres illisibles sont indiquées par des *.

16. Nous citons le texte du *Contre Vigilance* tel que nous l'avons établi nous-mêmes en vue de l'édition à paraître dans le *CCSL*, mais en renvoyant, pour le repérage des passages, à la *Patrologie latine*, qui est l'édition courante à disposition des lecteurs.

Abbaye de Cava, Ms. 3, ff. 259-259v

Jérôme

Relegebat beatus hieronimus in libris
origenis et emendabat ubi ille errabat. At
ubi audiuit quida(m) Vigilantius
lugdunensis ep(iscopus)¹⁷ scripsit ad e(um)
ep(isto)la¹⁸ hunc modu(m). Quid inquit
agis o be(atissi)me¹⁹ cur libros relegis
heretici origenis. Et reliqua. Deinde ad
eum beatus hieronim(us) rescripsit ita.
Multa monstra sole[nt] ad[uer]su(m) se²⁰
prouincie gignere. India gignit antipodas.
arabia gr[y]phos. Persia elephantos. Subito
au(tem) misit lugduno ciuitas²¹ non
uigilantiu(m). sed potius dormitantiu(m).
Ego eteni(m) relegi libros origenis.
secundu(m) quod apostolus ait. Ita facio.
qui dicit²² om(n)e quod malum e(st)
abicite. que bona sunt retinete. Ego
au(tem) scio ubi origenis errauit quod tu
imperitus nescis. sed tamen a me discere
poteras. Errauit de statu animaru(m).
Errauit de resurrectione corporis. Errauit et
de diabolo quod post mille annos ad
uenia(m) reuerteret(ur). et quod his maius
e(st) filiu(m) et sp(iritu)m s(an)c(tu)m in
comentariis esaye seraphin testatus e(st)²³.

Contre Vigilance 1 (PL 23, 339A)

Multa in orbe monstra generata sunt : centauros et sirenas, ululas et onocrotalos in Esaia legimus. Iob Leuiathan et Behemoth mystico sermone describit. Cerberum et stymphalidas aprumque erymanthium et leonem nemeaeum, chimaeram atque hydrum multorum capitum narrant fabulae poetarum. Cacum describit Vergilius. Triformem geryonem Hispaniae prodiderunt. Sola Gallia monstra non habuit, sed uiris semper fortibus et eloquentissimis abundauit.

Exortus est subito Vigilantius dormitantius, qui immundo spiritu pugnet contra Christi spiritum et martyrum neget sepulcra ueneranda...

Lettre 61, 1, 1 (CSEL 54, p. 576, 1-2)

...me ita Origenem legisse uel legere, ut Apollinarem, ut ceteros tractatores...

Lettre 61, 1, 2 (CSEL 54, p. 576, 8-10)

...secundum quod scriptum est : *omnia legentes, quae bona sunt retinentes.* (I Th 5, 21)

Lettre 61, 1, 2 (CSEL 54, p. 576, 10-12)

Unde satis miror te uoluisse Origenis mihi obicere dogmata, cuius in plerisque errorem usque ad hanc aetatem penitus ignoras.

Lettre 61, 2, 1 (CSEL 54, p. 577, 2-4)

Errauit de resurrectione corporis : errauit de animarum statu, de diaboli paenitentia, et, quod his maius est, filium et spiritum sanctum seraphin esse testatus est.

17. *M* omet *lugdunensis episcopus*, mais *P* conserve ces deux mots.

18. L'accusatif *ep(istol)am* est introduit par une deuxième main dans les ms. de Madrid et Paris.

19. karissime *P*.

20. aduersum se *om. P*.

21. lugduno ciuitas *om. M*.

22. dicit] ait *P*.

23. testatus est esse *M* ; esse testatus est *P*.

Recolo me legisse libros ipsius
 origenis. et in his quos ipse errauit.
 ego au(tem) legendo plenius
 em(en)dauit. Nam refert de eo
 ambrosius notarius. quod uita illius
 doctissimi talis erat. pane(m). et
 sale(m). et aqua(m)²⁴.
 Vestimentu(m) au(tem) tunica(m)
 cilicina(m) usque ad pedes nudoque
 pede incedens. Ita ut orationes
 lectiones et lectu(m). orationem
 suscipere²⁵ quod nos umqua(m)²⁶
 tale fecimus. Si secundam hora(m)
 diei **m²⁷ legimus oscitamus.
 facie(m) fricantes manibus quasi de
 graui somno expergentes²⁸.
 eiusdem²⁹. Ego origenem propter
 eruditionem sic int(er)dum arbitror
 quomo(do) t(er)tullianum.
 nobatu(m). arnobiu(m). et
 apollinare(m). et n(on)nullos
 eccl(esi)asticos scriptores grecos et

Lettre 61, 2, 2 (CSEL 54, p. 577, 10-12)

Si igitur, quae bona sunt, transtuli et mala uel
 amputaui uel correxi uel tacui, arguendus sum,
 cur per me Latini bona eius habeant, ignorent
 mala?

Lettre 43, 1-2, 1 (CSEL 54, p. 318, 3 - 319, 2)

Ambrosius, quo chartas, sumptus, notarios
 ministrante tam innumerabiles libros uere
 Adamantius et noster explicauit, in quadam
 epistula, quam ad eundem de Athenis
 scripserat, refert numquam se cibos Origene
 praesente sine lectione sumpsisse, numquam
 uenisse somnum, nisi e fratribus aliquis sacris
 litteris personaret, hoc diebus egisse uel
 noctibus, ut et lectio orationem susciperet et
 oratio lectionem.

Quid nos, uentris animalia, tale umquam
 fecimus? Quos si secunda hora legentes
 inuenerit, oscitamus, manu faciem defricantes
 continemus stomachum et quasi post multum
 laborem mundialibus rursus negotiis
 occupamur.

Lettre 62, 2 (CSEL 54, p. 583, 16 - 584, 5)

...ego, Origenem propter eruditionem sic
 interdum legendum arbitror, quomodo
 Tertullianum et Nouatum, Arnobium et
 Apollinarem et nonnullos ecclesiasticos
 scriptores Graecos pariter et Latinos,

24. panis et sal et aqua *M*.

25. susciperet *MP*.

26. numquam *M*.

27. iam *MP*.

28. expergiscentes *MP*.

29. idem *P*.

latinos. ut bona eorum legamus
uitemusque c(on)traria. Iuxta
apostolum. Om(n)ia probate. quod
bonum est tenete. Nam q**30 in
amore(m) uel odium(m) nimium(m)
dicunt(ur)³¹. uident(ur) maledicto
p(ro)phético subiacere. Ve his qui
dicunt bonum malum et malum
bonum.

ut bona eorum eligamus uitemusque
contraria iuxta apostolum Paulum dicentem :
omnia probate, quae bona sunt, retinete
(1 Th 5, 21). ceterum, qui uel in amorem eius
nimium uel in odium stomachi sui prauitate
ducuntur, uidentur mihi illi maledicto
prophético subiacere : *uae eis qui dicunt*
bonum malum et malum bonum... (Is 5, 20)

Ce parallèle montre clairement que l'excerpteur se réfère à des extraits de Jérôme. Mais, à l'exception de la lettre 62, ses citations sont imprécises : il paraphrase, omet ou ajoute parfois certains éléments ou substitue à certaines données fournies par Jérôme des informations d'autres provenances. Notons au début du dossier l'expression : *quidam Vigilantius*. Même si les *excerpta* proviennent d'une œuvre perdue, ceci devrait indiquer que la mention de Vigilance est la première à l'intérieur du document : si l'Aquitain avait déjà été nommé avant, on ne préciserait pas ici qu'il s'agit d'« un certain Vigilance ».

On notera que l'excerpteur paraphrase la lettre 61, 1, 2 et 4, où Jérôme oppose à l'ignorance de Vigilance son propre savoir à propos des erreurs d'Origène³². Ainsi fait-il dire à Jérôme : *ego autem scio ubi Origenes errauit... a me discere poteris*. Il explicite également les mots *oscitamus, manu faciem defricantes* tirés de la lettre 43, 2, 1 par : *quasi de graui somno expergentes*.

En matière d'ajouts, il indique dans sa citation de la lettre 61 que, selon Origène, le diable *post mille annos ad ueniam reuerteretur*, ce que la lettre en question ne fait pas dire à l'Alexandrin³³. En outre, sa citation de la lettre 43 sur

30. qui *MP*.

31. ducuntur *M*.

32. *...cuius in plerisque errorem usque ad hanc aetatem penitus ignoras* (61, 1, 2)
...Errauit de resurrectione corporis... (61, 2, 1).

33. Cette opinion s'appuie manifestement sur Ap 20, 2. On en trouve des échos dans le commentaire sur l'Apocalypse de Beatus de Liébana (éd. L. ROMERO POSE, Rome 1985, p. 347), qui cite l'opinion de ceux qui soutiennent que les baptisés morts dans le péché sans avoir fait pénitence, mais demeurés dans la foi, seront libérés de l'Enfer après la période de mille ans dont parle l'Apocalypse. Et il ajoute à propos de ceux qui défendent cette position : *Isti cum Eunomio et Origene haereticis una sentiunt*. Voir aussi le commentaire sur l'Apocalypse attribuable à Aimoin d'Auxerre (*PL* 117, 1110D : *Quo in loco error Origenis aperte destruitur, qui dixit post mille annos reprobos redire ad uitam, iustos autem reuersuros ad poenam...*) ; également un sermon de Geoffroy Babion (*PL* 171, 346A : *Origenes uero, qui nimium confidendo in misericordia dei predicauit diabolium saluandum*

l'ascétisme d'Origène ajoute que ce dernier portait une tunique de cilice, marchait pieds nus et se nourrissait d'eau, de pain et de sel, ce que ne disait pas Jérôme. Ces dernières remarques pouvaient aisément être élaborées à partir de l'histoire d'Eusèbe de Césarée³⁴ ou d'un écrit qui en dépendait. On notera de même, à propos de la lettre 61, 2, 1 de Jérôme³⁵ disant qu'Origène fait du Fils et de l'Esprit des séraphins, que l'excerpteur précise que l'Alexandrin le fait dans ses commentaires sur Isaïe. Or cette précision est fournie, dans une formulation semblable à celle de notre petit dossier, non par la lettre 61 de Jérôme, mais par l'*Apologie contre Jérôme* de Rufin³⁶. Dans ce cas également, le texte de Jérôme a été commenté par le recours à une autre source : l'emprunt est un procédé caractéristique des gloses et des commentaires³⁷.

Au chapitre des substitutions, signalons qu'il présente Ambroise, le mécène d'Origène, comme étant lui-même un copiste (*notarius*), alors que Jérôme disait qu'il fournissait des copistes (*notarios*) à Origène. Mais une variante du texte de la lettre 43 de Jérôme signalée par Hilberg dans l'édition du *CSEL* 54 donne *notarius* au lieu de *notarios*. Si l'auteur ne dépend pas de cette variante, sa remarque pourrait provenir d'une source inconnue. Dans la citation du début de l'*Aduersus Vigilantium*, il introduit des monstres différents de ceux dont parlait

esse, idque post mille annos, nimis ad dexteram exorbitauit. Le sermon est cité dans J. B. SCHNEYER, *Repertorium der lateinischen sermones des Mittelalters für die Zeit von 1150-1350*, t. 2, Münster 1970, p. 150 (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters* 43/2). Il resterait à déterminer quand et comment cette conception a été attribuée à Origène pour la première fois. Dans sa lettre à Jean de Jérusalem (lettre 51, 5, 1 de JÉRÔME), Épiphané disait seulement que, selon Origène, le diable serait réintégré (*CSEL* 54, p. 403, 5-7), mais sans mentionner les mille ans.

34. Au livre 6, 3, 12 de l'*Histoire ecclésiastique* d'EUSÈBE DE CÉSARÉE (*Sources Chrétiennes* 41, p. 90), il est dit qu'Origène n'utilisait pas de sandales et ne buvait pas de vin.

35. *CSEL* 54, p. 577, 2-4.

36. 2, 50 (*CCSL* 20, p. 122, 5-7) : *Nam sicut ille in omeliis de Esaia duo seraphin Filium et Spiritum Sanctum esse interpretatus est...* Sur ce passage, qui devrait renvoyer à l'homélie 1, 2 d'Origène sur Isaïe (éd. BAEHRENS, *Origenes Werke*, t. 8, (GCS) Leipzig 1925, p. 244, 28), voir V. PERI, « I passi sulla Trinità nell'Origene latino », *Studia patristica*, 6, 1962, p. 167-174. Jérôme revient lui aussi sur l'interprétation origénienne d'Is 6, 1-2, verset parlant des séraphins qui se tiennent auprès du Seigneur, dans sa lettre 18A, 4, 1 (*CSEL* 54, p. 78, 2-6), dans sa lettre 84, 3, 4 (*CSEL* 55, p. 123, 21 - 124, 1), ainsi que dans son commentaire sur Is 3, 3 (*CCSL* 73, p. 87, 61-62). Voir aussi le *Traité des Principes* d'Origène (1, 3, 4) dans la traduction de Rufin, avec le commentaire correspondant de H. CROUZEL dans *Sources Chrétiennes* 253, p. 62-63. Pourtant, aucun de ces passages n'est aussi proche de la formule de notre dossier (*filium et spiritum sanctum in commentariis esaye seraphin testatus est*) que l'*Apologie contre Jérôme*.

37. GOETZ, dans l'article « Glossographie », *Pauly's Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, 7/1, (1910), col. 1433-1466, montre, dans un aperçu d'ensemble, combien les glossateurs latins du premier millénaire sont tributaires de leurs prédécesseurs. Il note aussi, col. 1454, que le IX^e et le X^e s. ont laissé de plus nombreux ms. latins à gloses que d'autres époques.

Jérôme³⁸. Ce dernier mentionnait Cerbère, les oiseaux du Stymphale, le sanglier de l'Érymanthe, le lion de Némée, l'hydre et la chimère³⁹. L'excerpteur substitue à ces derniers d'autres figures mythiques : les antipodes, les griffons et les éléphants, en localisant ces derniers dans des pays précis : *India gignit antipodas. Arabia gryphos. Persia elephantos*. On constate la présence d'un procédé semblable, mais sous forme de gloses marginales ou interlinéaires, dans le manuscrit Lat. 1867 de la BnF (IX^e s.), f. 40, où figurent les mots *symias, cyclopas*, et, en marge, *memnonis*⁴⁰ à côté des monstres mentionnés par Jérôme. Il s'agit ici, comme dans le témoin de Cava, non pas de définir les animaux nommés dans le *Contre Vigilance*⁴¹, mais de leur associer des êtres qui leur ressemblent. C'est un effort semblable à une recherche de synonymes. On pourrait ainsi, par exemple, rapprocher le griffon du lion de Némée, les antipodes de l'hydre et l'éléphant de la chimère. Ceci pourrait provenir d'une volonté d'expliquer le texte de Jérôme en remplaçant les animaux mythiques dont il parle par d'autres qui sont considérés comme leurs équivalents, mais paraissent mieux connus des lecteurs.

Toutefois, si on ne tient pas compte de la localisation des antipodes⁴² en Inde et des griffons en Arabie, toutes les données de cette correspondance entre Vigilance et Jérôme se laissent rattacher, à l'exception de deux informations, à des sources ou des indications qu'on retrouve chez d'autres auteurs.

Quelles sont ces deux informations ?

38. *India gignit antipodas. Arabia gryphos. Persia elephantos*. Ce passage, parfaitement lisible dans le manuscrit, montre qu'il substitue au texte du *Contre Vigilance* ce qui ne s'y trouve pas, puisqu'il énumère les antipodes ainsi que les griffons et les éléphants, au lieu des monstres nommés par Jérôme. Sur la présence des éléphants en Perse, voir la *Descriptio totius mundi*, éd. J. ROUGÉ (*Sources Chrétiennes* 124), chap. 18, ainsi qu'ISIDORE, *Étymologies* 12, 2, 15.

39. *PL* 39, 339A.

40. Qualifiant probablement *stymphalidas* : les oiseaux du Stymphale sont comparés aux memnonides. Cette lecture est toutefois incertaine, puisque le mot *memnonis* est en partie gratté.

41. Comme cela est le cas dans plusieurs autres manuscrits du *Contre Vigilance*, à partir du ms. de Berlin, Staatsbibliothek 17 (*Phillipps* 1674), f. 76 (IX^e s.).

42. *Antipodas*. Une autre lecture de ce mot ne nous paraît pas possible. En nommant les antipodes aux côtés des griffons et des éléphants, l'excerpteur montre qu'il ne connaît vraisemblablement pas le sens exact de ce terme, qui désigne les habitants de la partie de la Terre située à l'opposé du monde connu. Rappelons que des auteurs chrétiens combattaient depuis longtemps déjà cette conception païenne : LACTANCE, *Institutions* 3, 24, 1 ; AUGUSTIN, *Cité de Dieu* 16, 9 ; ISIDORE, *Étymologies* 9, 2, 133. Il en fait des animaux monstrueux (dotés de pieds ?), comparables aux griffons et aux éléphants, mais qui habitent une région du monde connu : l'Inde. Nous n'avons pas pu identifier la source de ces informations très particulières relatives aux antipodes et aux griffons. Glossateur, commentateur ou autre ?

1. L'Aquitain est évêque de *Lugdunum*⁴³ : ici, il ne peut évidemment pas être question de Lyon, mais de Saint-Bertrand-de-Comminges en Aquitaine (*Lugdunum Conuenarum*). Cet élément est tellement important qu'il en est venu à se substituer au texte de Jérôme pour le chap. 1 du *Contre Vigilance*. Alors que ce dernier disait, selon le texte de notre édition à paraître : *exortus est subito Vigilantius Dormitantius*, l'excerpteur lui fait dire : *Subito autem misit Lugduno ciuitas non Vigilantium sed potius Dormitantium*. Ce dernier aurait-il pu élaborer lui-même cette information seulement à partir du passage où Jérôme présente son adversaire comme « issu de la semence des Convènes » (*Contre Vigilance* 4)⁴⁴ ? Cela n'est guère vraisemblable. En effet, Jérôme, sa source principale, ne parle jamais de *Lugdunum*. Le nom de la ville en question est chez lui *urbs Conuenarum*⁴⁵. D'ailleurs, le remplacement de *Lugdunum* par *Conuenae* ou *urbs conuenica* est frappant chez Sidoine Apollinaire⁴⁶ et Grégoire de Tours⁴⁷. On ne saura sans doute jamais pourquoi l'excerpteur utilise le nom en usage chez Strabon⁴⁸ ou dans l'*Itinerarium Antonini Augusti*⁴⁹ et pas celui dont se sert Jérôme. En admettant qu'il ait pu choisir entre deux désignations équivalentes : l'une venue de Jérôme (*urbs Conuenarum*), et l'autre d'une autre source (*Lugdunum*), il est curieux qu'il ait choisi celle qui était apparemment la moins connue de ses contemporains. S'il se place après la destruction de l'*urbs Conuenarum*, c'est-à-dire *Lugdunum* – qui, selon Grégoire de Tours, a eu lieu en 585⁵⁰ – c'est-à-dire à une époque où cette cité a eu tendance à tomber dans l'oubli, il est en tout cas nécessaire qu'il ait disposé d'une information particulière différente de celle qui est fournie par Jérôme. Notons aussi au passage que non seulement le *Contre Vigilance* 1⁵¹ ne mentionne pas *Lugdunum*, mais fait de l'adversaire un aubergiste de *Calagurris*. Or cette localité n'est pas nommée une seule fois par l'excerpteur.

Si on sait que ce dernier ne suit pas Jérôme en affirmant le lien de *Vigilance* à *Lugdunum*, et que Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum* ou *ciuitas Conue-*

43. Il paraît pour le moins difficile d'admettre qu'il ait fait de *Vigilance* un évêque de Lyon. En effet, la liste épiscopale de cette ville était connue avant le IX^e s. et aucun *Vigilance* n'y est nommé, voir H. LECLERCQ, « Lyon », *DAFL*, 10, 1931, col. 180-182.

44. *Contre Vigilance* 4 (PL 23, 342A) : *...qui de latronum et conuenarum natus est semine, quos Cn Pompeius edomita Hispania et ad triumphum uenire festinans, de Pyrenaei iugis deposuit et in unum oppidum congregauit...*

45. *Contre Vigilance* 4 (PL 23, 342A) : *...unde et Conuenarum urbs nomen accepit.*

46. Lettre 7, 6, 7.

47. *Histoire* 7, 35 (éd. B. KRUSCH, *MGH, Script. rer. merov.* 1/1, 1965, p. 356, 1 : *urbs conuenica* ; p. 357, 1 : *Conuenae*) ; voir aussi la *Notitia Prouinciarum et Ciuitatum Galliae* chap. 14 (CCSL 175, p. 402, 130 : *ciuitas Conuenarum*).

48. *Géographie* 190.

49. *Itineraria Romana*, éd. O CUNTZ, t. 1, Stuttgart 1990, p. 70-71.

50. *Histoire* 7, 38 (éd. B. KRUSCH, *MGH, Script. rer. merov.* 1/1, 1965, p. 362, 3-6).

51. *Caupo calagurritanus* (PL 23, 340A).

narum), la cité des Convènes, représente de fait un lieu historiquement vraisemblable pour les activités pastorales du prêtre Vigilance⁵², il serait purement gratuit d'expliquer cette information originale par des incertitudes de mémoire chez l'une des sources de l'excerpteur, voire chez ce dernier lui-même : on aurait alors oublié Calagurris, et l'on aurait d'une manière ou d'une autre substitué à l'expression « semence des Convènes » le nom de *Lugdunum*. À moins de disposer d'une autre source d'information, on ne pouvait pas le déduire de Jérôme.

Quant au fait que Vigilance est dit évêque, si l'excerpteur ou sa source citaient de mémoire, ils pourraient avoir confondu des données laissées par Jérôme : du fait peut-être que ce dernier met des évêques dans le camp de Vigilance (*Contre Vigilance* 2⁵³), on aurait fait de l'Aquitain lui-même un évêque. Pourtant, dans l'*Epist.* 109, 2, – qui, il est vrai, n'est pas citée dans le dossier hiéronymien – il est clairement présenté comme presbytre⁵⁴. Cette confusion n'est par contre guère possible s'ils avaient sous les yeux le texte du *Contre Vigilance*, ce qui est nécessaire, si l'on conçoit le dossier comme une réécriture de Jérôme. Il est donc à nouveau nécessaire de postuler une source différente de ce dernier.

2. L'existence et la teneur de la lettre de Vigilance à Jérôme. Mais pourraient-elles être l'une et l'autre déduites d'un écrit de ce dernier ? Ou, dans un autre cas de figure, l'excerpteur, sa source ou un ascendant de cette dernière auraient-ils pu inventer de toutes pièces l'existence et/ou la teneur de la lettre ? Si tel était le cas, le fragment attribué à Vigilance serait alors un faux médiéval.

Plusieurs indices nous invitent à répondre plutôt négativement aux questions soulevées au point 2, sans pouvoir pourtant exclure catégoriquement l'hypothèse du faux.

a) À la première question, il est possible de répondre que le texte de la lettre 61 de Jérôme tel qu'il est publié dans l'édition du *CSEL* 54 ne parle pas *expressis verbis* d'une lettre reçue de Vigilance. L'expression qu'il utilise au début de sa lettre 61 (*tibi litteris satisfacere*) laisse entendre simplement qu'il répond par une lettre à une demande de son adversaire⁵⁵. Cette simple indication nous permet toutefois d'envisager la possibilité que Jérôme réponde réellement par la lettre 61 à une lettre reçue de son adversaire, ce qu'un autre passage de la

52. Pour l'histoire de ce dernier, on peut toujours consulter H. CROUZEL, « Saint Jérôme et ses amis toulousains », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 73, 1972, p. 125-146, à compléter par D. G. HUNTER, « Vigilantius of Calagurris and Victricius of Rouen : Ascetics, Relics and Clerics in Late Roman Gaul », *Journal of Early Christian Studies*, 7, 1999, p. 401-430.

53. ...*episcopus sui sceleris dicitur habere consortes* (PL 23, 340B).

54. Lettre 109, 2, 1 (CSEL 55, p. 353, 8-9) : *Mirror sanctum episcopum, in cuius parrochia esse presbyter dicitur, adquiescere furori eius*.

55. Lettre 61, 1, 1 (CSEL 54, p. 575, 6) : *iustum quidem fuerat nequaquam tibi litteris satisfacere*.

même épître pourrait suggérer plus nettement⁵⁶. L'idée de l'existence d'une lettre de Vigilance à Jérôme pourrait pourtant être née non d'une interprétation légitime de la lettre 61, mais d'une mauvaise lecture de son début : *iustum quidem fuerat nequaquam tuis* (au lieu de *tibi*) *litteris satisfacere*, ou *nequaquam litteris (tibi étant omis) satisfacere*⁵⁷. L'excerpteur ou ses ascendants ont-ils lu *litteris* comme un datif ? Cela reste une supposition gratuite.

b) À la seconde question, nous répondrons que si l'excerpteur ou sa source avaient inventé l'extrait de la lettre de Vigilance, ils auraient pu, comme on l'a vu, en concevoir une partie à l'aide d'une interprétation des paragraphes 1, 1⁵⁸ et 2, 1⁵⁹ de la lettre 61. Ainsi auraient-ils pu réutiliser les expressions : *me ita Origenem legisse uel legere* et *Origenes hereticus* pour en faire une interpellation adressée à Jérôme : *cur libros relegis heretici Origenis* ? Mais les premiers mots de la citation : *Quid, inquit, agis, o beatissime...* n'ont absolument aucun équivalent dans la lettre 61. Ils auraient donc dû forcément les imaginer. Une telle initiative pourrait-elle appartenir à l'excerpteur lui-même, alors qu'il emprunte presque toujours à d'autres auteurs ? Ou peut-on mettre cela sur le compte d'un ascendant de sa source ? Et pourquoi cette ironie (*beatissime*) ?

La citation de Vigilance elle-même (*Quid inquit agis o be(atissi)me. cur libros relegis heretici Origenis*) est accompagnée d'un *inquit*, qu'on trouve souvent dans les citations littérales, et suivie de *et reliqua*. Cette expression indique ordinairement qu'on abrège le texte présenté. Aucune des citations des lettres de Jérôme n'est marquée par une telle précision. Si l'excerpteur ou sa source avaient formulé littéralement, en discours direct avec *inquit*, cet extrait sans se baser ni sur un écrit ni sur un souvenir précis, ils auraient alors été conscients de produire un faux. Ils auraient pu, mais en se servant de la lettre 61 de Jérôme et non d'une autre manière, imaginer cette simple phrase dans le but d'appuyer la démonstration théologique sur une citation précise, semblable à leurs extraits de Jérôme. On pourrait envisager qu'un partisan occidental d'Origène, vivant entre le IX^e et le XI^e s., ait ainsi imaginé le début de la lettre de Vigilance accusant l'Alexandrin d'être hérétique : ainsi aurait-on une antithèse claire et écrite à opposer à la thèse de Jérôme, selon laquelle il y a, chez Origène, des vérités et des erreurs. Mais alors, comment expliquer que ce théologien, qui a sans doute lu le *Contre Vigilance*, présente, contrairement à l'autorité de Jérôme (*beatus Hieronymus*) et sans dénigrer aucunement l'adversaire de ce dernier, ce *quidam Vigilantius*, comme un évêque de

56. Voir le paragraphe 3, 1 de la même lettre : *...me non potuisse respondere eloquentiae tuae* (CSEL 54, p. 579,1).

57. L'apparat critique de l'édition du CSEL 54, p. 575 indique la variante d'un ms. du IX^e-X^e s. qui omet *tibi*. *Litteris* peut alors être compris comme un datif.

58. CSEL 54, p. 576, 1 : *...me ita Origenem legisse uel legere ut Apollinarem...*

59. CSEL 54, p. 577, 1-2 : *Origenes hereticus : quid ad me, qui illum in plerisque hereticum non nego ?*

Lugdunum ? À une époque où les détracteurs d'Origène étaient encore nombreux, on courrait le risque de renforcer de cette manière à leurs yeux l'autorité de l'Aquitain. L'excerpteur aurait-il donc fait cela sans avoir une information écrite précise à laquelle il se fiait ? Comme nous l'avons vu, cette indication n'est pas vraiment explicable par des confusions. La conclusion la plus vraisemblable est qu'il tient cela d'une autre source, absolument originale par rapport à tout ce que nous savons aujourd'hui sur *Vigilance*. Cette autre source pouvait lui transmettre aussi le fragment de la lettre de l'Aquitain.

c) Le bref commentaire qui précède ce fragment indique, selon le manuscrit de Cava : *scripsit ad eum ep(isto)la hunc modu(m)*, ce que nous traduisons : « il lui écrivit par une lettre, de cette manière ». Il faut sous-entendre ici un *in*, que les trois manuscrits, fautifs sur ce point, auraient pu omettre, devant *hunc modum*.

Si on ne tient pas compte des apocryphes bibliques ou des écrits semblables, nous n'avons pu noter que peu d'occurrences dans la littérature patristique et médiévale où *in hunc modum* pourrait éventuellement servir à introduire une fausse citation littérale, fabriquée de toutes pièces pour tromper le lecteur⁶⁰. Dans tous les cas, cette constatation lexicographique n'a pas une grande signification, puisque l'expression est trop banale : on aurait pu introduire la citation d'un faux par *ita* ou de bien d'autres manières. Néanmoins, dans les cas de loin les plus fréquents, *in hunc modum* présente la citation d'un texte précis (citation scripturaire ou autre). Lorsque cette expression introduit un discours fictif, voire la reconstitution d'une allocution ou d'une réplique réellement prononcée, il s'agit alors dans une grande majorité de cas d'un discours ou de propos tenus *oralement*⁶¹. Ceci accrédite dans une certaine mesure la thèse selon laquelle

60. Voir tout de même un passage discuté de l'*Histoire de France* de RICHER, livre 3, 86-87 (lettres de Lothaire à Conrad, et d'Emma à Adelaïde) éd. et trad. R. LATOUCHE, t. 2, Paris 1937, p. 109-110.

61. Pour les occurrences où *in hunc modum* introduit un discours ou une objection/question etc. fictifs, voir TITE-LIVE, *Histoire* 34, 13, 10 ; AUGUSTIN, *Contre Fauste* 27, 1 (CSEL 25, p. 738, 4-5) ; *Passio acaunensium martyrum* 9 (version d'Eucher, éd. B. KRUSCH, MGH, *Script. rer. merov.* 3, 1896, p. 36, 4-5) etc. Cette expression est également utilisée pour abrégé une série de citations qui serait trop longue. On indique par là qu'il serait facile de citer d'autres passages comme ceux-là (*in hunc modum*).

In hunc modum introduit par contre très fréquemment la citation d'un texte écrit précis, par ex. une citation scripturaire, voir PSEUDO-CYPRIEN, *De rebaptismate* (CSEL 3, p. 75, 10) ; *De duplici martyrio* 20 (CSEL 3, p. 232, 34) ; PACIEN, Lettre 1, 5 (éd. L. RUBIO FERNANDEZ, 1958, p. 56, 27) ; AMBROISE, *Sur la virginité*, 18, 112 (éd. F. GORI, 1989, p. 88) ; AMBROISE, Lettre 62 (=19), 17 (CSEL 82, p. 130, 187-188) ; JÉRÔME/DIDYME, *Sur l'Esprit-Saint*, 51 (PL 23, 145C) etc.

L'expression introduit aussi la citation d'un auteur, dont le nom peut être ou ne pas être cité : voir TERTULLIEN, *Contre les Valentiniens* 37 (SC 280, p. 152, 3), cet extrait se retrouve chez IRÉNÉE, *Contre les hérésies*, 1, 11, 3 ; PSEUDO-HÉGÉSIPPE, *Histoire* 1, 45, 3 (CSEL 66, p. 122, 10-12) qui traduit un extrait de la *Guerre Juive* (1, 643) de FLAVIUS JOSÈPHE ; JÉRÔME, *Sur les hommes illustres* 13 (éd. E. C. RICHARDSON, Leipzig 1896, p. 16, 14), etc.

l'excerpteur ou sa source citent réellement un document dont ils ont une certaine connaissance.

Nous estimons qu'il serait par contre plus utile de trouver, parmi les faux sciemment composés⁶², des cas de correspondance où l'on aurait imaginé une fausse lettre (d'un schismatique ou d'un hérétique !) à laquelle répond une vraie. Ceci constituerait un cas parallèle. Nous laisserons ce travail aux médiévistes.

L'analyse qui précède a voulu montrer la vraisemblance d'une des hypothèses de travail : celle qui veut que l'excerpteur ou sa source aient travaillé à partir de références écrites précises pour constituer les commentaires ou explications mêlés au texte de Jérôme. Dans le cas de la lettre de Vigilance, lui-même ou sa source auraient également eu connaissance soit d'un document – pas forcément la lettre intégrale – qui reproduisait l'extrait, soit au moins d'une tradition qui en parlait. L'autre hypothèse, qui proposerait un travail essentiellement fait de mémoire, ayant causé des confusions des indications laissées par Jérôme entre elles et avec celles d'autres sources ainsi que la création d'un faux, nous paraît moins probable. Mais il est aussi difficile de démontrer rigoureusement l'authenticité du fragment que la théorie du faux.

Une fois admise, avec toute la prudence qui s'impose, l'authenticité de la tradition qui a fourni à notre excerpteur ses informations, il n'y aurait rien d'in-vraisemblable à admettre que Jérôme, pourtant peu porté à citer intégralement les écrits de ses adversaires, ait lui-même fait précéder sa lettre 61 de la lettre de Vigilance à laquelle cette dernière répondait, ou en tout cas d'un extrait de cette lettre. Des cas parallèles existent dans la tradition manuscrite des œuvres d'Augustin : le *Contra sermonem arianorum* (CPL 701-702) et le *Contra Secundinum* (CPL 324-325) sont précédés, dans les manuscrits, des documents qu'ils réfutent.

Sur le plan historique, on pourrait en outre fort bien admettre que Vigilance, qui s'était trouvé en contact avec les camps opposés en Palestine lors de la controverse origéniste (395)⁶³, ait vite repris à son compte, après sa rupture avec les milieux ascétiques⁶⁴, le grief fait par Rufin à Jérôme : prétendre rejeter Origène tout en continuant à s'en servir. L'illustre exégète y était particulièrement sensible, au point d'accuser Rufin d'avoir manipulé l'Aquitain pour le

62. Aperçu d'ensemble dans W. SPEYER, *Die literarische Fälschung im heidnischen und christlichen Altertum*, München 1971, p. 277-303 (*Handbuch der Altertumswissenschaft* 1/2). Voir aussi : *Fälschungen im Mittelalter. Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica*, München, 16-19 sept. 1986, t. 1-6, Hannover 1988-1990.

63. Voir P. NAUTIN, « Études de chronologie hiéronymienne », *REAug*, 19, 1973, p. 221-230.

64. Sur cette dernière, voir D. G. HUNTER, « Vigilantius of Calagurris and Victricius of Rouen : Ascetics, Relics and Clerics in Late Roman Gaul », *Journal of Early Christian Studies*, 7, 1999, p. 407 sv.

faire passer à son propre parti⁶⁵. De même, l'information contenue dans la lettre 61, 2, 4⁶⁶, selon laquelle Vigilance possédait une copie, sans doute en traduction latine, des homélies sur Job d'Origène, pouvait bien avoir été transmise à Jérôme par l'intéressé lui-même à l'intérieur de la lettre qu'il lui adressait et qui devait traiter du théologien alexandrin.

Dans l'hypothèse où la lettre de Vigilance – ou au moins un fragment (son début ?) – aurait été recopiée et conservée avec la lettre 61 de Jérôme qui lui répondait, comment aurait-elle été transmise jusqu'à l'excerpteur dont nous sommes occupé ? On sait que certains correspondants de Jérôme sont des Aquitains qui sont en relation avec ses amis romains⁶⁷ : ainsi en est-il d'Exupère de Toulouse⁶⁸ ou de Desiderius, un des deux prêtres auxquels il envoie en 406 le *Contre Vigilance*⁶⁹. Ce même Desiderius devrait également être le destinataire de la lettre 47⁷⁰, où Jérôme lui signale qu'il peut se procurer des copies de ses œuvres chez Marcella ou Domnio à Rome⁷¹. On ne s'étonnerait pas que Desiderius et Riparius, qui avaient dénoncé Vigilance à Jérôme, aient également reçu une copie (accompagnée du fragment de la lettre de l'adversaire ?) de l'épître 61 adressée à Vigilance lui-même. De là, elle aurait pu passer à Rome, dans les milieux qui réunissaient les œuvres de Jérôme. L'information sur l'épiscopat de Vigilance aurait pu parvenir de la même manière aux mêmes cercles romains quelques années plus tard.

Certaines sections du florilège dont est extraite la correspondance excerptée ont pu être constituées antérieurement au VII^e s. Mais, avec F. Dolbeau⁷², on peut admettre que la mention de Bède⁷³, d'Alcuin⁷⁴, et, vraisemblablement, de

65. Voir son *Contre Rufin* 3, 19, ainsi que P. LARDET, *L'apologie de Jérôme contre Rufin. Un commentaire*, Leiden 1993, n. 554-560a, p. 290-295 (*Supplements to Vigiliae Christianae* 15).

66. *...tractatus eius in Iob descriptos habes...*(CSEL 54, p. 578, 4).

67. Sur les relations entre correspondants aquitains et romains de Jérôme, voir A. FEDER, *Studien zum Schriftstellerkatalog des heiligen Hieronymus*, Freiburg i Br 1927, p. 140-152.

68. Recommandé par JÉRÔME à Furia dans la lettre 54, 11, 12.

69. Ils sont mentionnés au chap. 3 : *Auctores sunt huius dictatiunculae meae sancti presbyteri Riparius et Desiderius*.

70. Sur Desiderius, voir S. REBENICH, *Hieronymus und sein Kreis. Prosopographische und sozialgeschichtliche Untersuchungen*, Stuttgart 1992, p. 245 ; 261-262 (*Historia Einzelschriften* 72), ainsi que J. FONTAINE, dans *Sources Chrétiennes* 134, p. 360 sv.

71. Voir JÉRÔME, lettre 47, 3, 1.

72. Dans sa recension de l'étude de MOTTA et PICASSO, *RÉAug*, 43, 1997, p. 404. Voir aussi F. DOLBEAU, « Listes latines d'Apôtres et de disciples, 'raduites du grec », *Apocrypha*, 3, 1992, p. 270.

73. Aux textes n° 16, 55, 134, 305-306, 328, 351 de la description de G. MOTTA et G. PICASSO, *op. cit.* note 8, p. 120-145.

74. Au n° 366 de la description de MOTTA et PICASSO, p. 145.

Charlemagne⁷⁵ et du byzantin Cosmas Vestitor⁷⁶, auteurs les plus récents à être cités, indique que l'état définitif de sa compilation n'est en tout cas pas antérieur au IX^e s.

Il est difficile de situer le lieu d'origine du recueil transmis par le ms. de Cava dans une région tant soit peu précise. Le manuscrit lui-même transmet le plus souvent, et notamment dans le cas du florilège, une écriture bénéventine⁷⁷. La *Descriptio totius mundi* pourrait peut-être avoir été copiée dans ce manuscrit à partir d'une source du Sud de l'Italie, en raison de certaines particularités orthographiques⁷⁸. Ceci incite à localiser la rédaction du florilège qu'il transmet également dans cette région. La thèse de E. S. Lott⁷⁹, qui ne se fonde toutefois pas sur l'analyse de l'ensemble du florilège, propose de considérer qu'il a été composé au Mont-Cassin, au début du XI^e s. Une autre éventualité peut pourtant être envisagée : le manuscrit 3 de l'Abbaye de Cava, qui transmet les *Annales* de ce monastère, a été écrit dans le *scriptorium* de Cava⁸⁰. Or on sait que, depuis sa fondation, Cava a entretenu des rapports avec Cluny⁸¹, où Origène était lu. En effet, dans un catalogue du XII^e s. de la bibliothèque de cette abbaye figurent plusieurs volumes de ses œuvres exégétiques dans la traduction de Jérôme⁸². Cela ne doit pas nous surprendre, si l'on se souvient que, bien avant le XI^e s., certains milieux occidentaux – à l'image de Jean Scot Érigène⁸³ – lisaient le théologien alexandrin dans un état d'esprit suffisamment positif pour lui

75. Paris, B.N. Lat. 7418, f. 223.

76. Paris, B.N. Lat. 7418, f. 173. Nous n'avons pas vérifié si les noms de Charlemagne et Cosmas Vestitor se retrouvent dans les ms. de Cava et Madrid.

77. Voir plus haut note 3.

78. *Palarmus* est écrit en lettres capitales au chap. 65 de la *Descriptio*, ce qui, pour J. Rougé, éditeur du texte dans *Sources Chrétiennes* 124 (voir l'Introduction p. 106), pourrait indiquer que la source du texte de la *Descriptio* transmis par le ms. 3 de Cava viendrait de Sicile. De même, *Italia* et *Roma* sont en capitales. Voir aussi F. DOLBEAU, dans l'article cité note 72 (« Listes latines... »), p. 270.

79. *The Florilegium of Cava 3, Madrid 19, and Paris 7418*, Harvard University 1980.

80. Cf. M. ROTILI, *La miniatura nella Badia di Cava*, Cava dei Tirreni 1978, p. 21-26. Voir aussi E. AMBRA, C. CACCIAPUOTI, « La Biblioteca. Un itinerario nei fondi manoscritti e a stampa », in *La Badia di Cava*, t. II, a cura di G. FIENGO e F. STRAZZULO, Cava dei Tirreni 1990, p. 230 et 232.

81. Voir G. PENCO, *Storia del monachesimo in Italia. Dalle origini alla fine del Medioevo*, Milano 1983, p. 185-193. Mais l'impact exact de cette relation à Cluny dans la vie monastique de Cava reste difficile à évaluer, comme le montrent les nuances apportées par G. VITOLO, *Cava e Cluny*, in *Minima Cavensia*, Salerno 1983, p. 19-44 (*Iter Campanum* 1).

82. Voir l'édition de ce catalogue d'après le ms. Lat. 13108 de la Bibliothèque nationale de Paris par L. DELISLE, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Fonds de Cluny*, Paris 1884, p. 350-351. Le *De Principiis* n'y est toutefois pas mentionné.

83. Citant le *Traité des Principes* au livre 5, 27 de son *De diuisione naturae*.

reconnaître des mérites⁸⁴. Pourtant, on se gardera d'exagérer l'importance de cette observation, puisque ces mêmes œuvres exégétiques d'Origène étaient présentes dans bien d'autres bibliothèques monastiques à cette époque. Quelle que soit donc la nature exacte des relations de Cava avec Cluny, il n'existe aucune preuve que les sources des premiers manuscrits copiés dans le monastère italien soient de provenance clunisienne.

Jean-Louis FEIERTAG
Département d'Histoire de l'Église
Université de Fribourg, Suisse

84. Sur cette évolution, voir J. LECLERCQ, « Origène au XII^e s. », *Irénikon*, 24, 1951, p. 425-439.

RÉSUMÉ : Cette étude est consacrée à un extrait du florilège du célèbre manuscrit de Cava, Biblioteca della Badia, ms. 3, ff. 259-259v (x^e s.). On trouve des copies de ce florilège dans les manuscrits 19 de la Bibliothèque nationale de Madrid (xii^e s.) et Lat. 7418 de celle de Paris (xiv^e s.). Cet extrait constitue un dossier sur la bonne manière de lire Origène : il convient de discerner les erreurs des vérités contenues dans son œuvre. Il nous apprend qu'un certain Vigilance, évêque de *Lugdunum*, a accusé Jérôme dans une lettre, dont un extrait est littéralement cité, de relire les livres de l'hérétique Origène. Le dossier présente ensuite la réponse de Jérôme en mettant bout à bout des extraits réinterprétés de son *Aduersus Vigilantium* ainsi que de ses lettres 61 et 43, puis une citation de sa lettre 62. Nous analysons les sources du passage et discutons les objections qu'on pourrait faire à l'authenticité de l'extrait de Vigilance. Nous admettons la vraisemblance d'une conservation de la lettre de Vigilance (ou au moins d'un fragment de cette dernière) à laquelle répondait la lettre 61 de Jérôme, sans pour autant exclure catégoriquement la thèse d'un faux fabriqué au Moyen Âge.

ABSTRACT: This study is devoted to a small extract of the famous florilegium of the monastery of Cava (Cava, Biblioteca della Badia, Ms. 3, ff. 259-259v, XIth c.). The florilege is also contained in the ms. of Madrid, Biblioteca Nacional 19, (XIIth c.) and Paris, Bibliothèque nationale Lat. 7418 (XIVth c.). The extract tells us that a certain Vigilantius, bishop of *Lugdunum*, wrote a letter to Jerome to blame him for reading the books of Origen the heretic. A literal quotation of Vigilantius's letter is then given. The extract deals with the right way of using Origen's writings which supposes that the reader is able to distinguish his errors from his orthodox assertions. It then says that Jerome answered him, and presents his answer which consists of short rewritten passages of his *Aduersus Vigilantium*, his letters 61 and 43, and a true quotation of his letter 62. The present study analyses many aspects of the extract with special attention to the fragment attributed to Vigilantius and to the objections which may be raised to its authenticity. Though the composition of the extract can not be dated or localized on the ground of a convincing demonstration (perhaps southern Italy in the early Middle Ages), we found some clues showing that the fragment attributed to Vigilantius could likely be authentic and a part of a letter to which Jerome answered with his own letter 61 (*ad Vigilantium*): 1. The name *Lugdunum* (for *Lugdunum Conuenarum*, Saint-Bertrand-de-Comminges) is never mentioned by Jerome, who uses like Sidonius Apollinaris and Gregory of Tours the designation *urbs Conuenarum*. Therefore the information concerning *Lugdunum* has to come from another source. 2. We suggest that the excerptor did not quote the texts from memory, but made a compilation of Jerome's letters in which he also uses various other sources, rewriting Jerome's text on this way. Most of its sources are recognizable. 3. The short fragment, which has no rhetorical value, is introduced by an *inquit*, showing that the excerptor presents it as a literal quotation. This does not prove that it is not a medieval forgery, but if the words of the fragment had been invented by the excerptor, it would have been necessary for him to use Jerome's letter 61 to formulate these words. If he could have done that e.g. for the sake of a theological demonstration grounded on written quotations, how can we explain that Vigilantius is introduced as bishop of *Lugdunum*, whereas Jerome, his main source, never says that he was a bishop? This indicates that he has at least an other source, which is different from Jerome and in which he may have copied the fragment. However, we are not able to exclude completely the idea that the fragment is a medieval forgery.